

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Délibération N° DE 2024_015

OBJET :
Délibération sur le compte financier unique - LES HAUTS DE SALMIECH 2023

Le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, à 09 heures 30, l'assemblée convoquée le 15 mars 2024, s'est réunie en session ordinaire en salle de réunions, sous la présidence de Monsieur Robert BOS.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEURET, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur René CLUZEL

Procurations (0) :

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : Monsieur Simon FOURNIER

Objet : Délibération sur le compte financier unique - LES HAUTS DE SALMIECH 2023

Le conseil municipal, réuni et présidé par LABIT JEAN-PAUL, délibérant sur le compte FINANCIER UNIQUE de l'exercice 2023, dressé par LABIT JEAN-PAUL, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte FINANCIER UNIQUE, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	13 940,72	0,00	201 808,94	0,00	215 749,66	0,00
Opérations exercice	6 808,01	13 940,73	13 940,73	0,00	20 748,74	13 940,73
Total	20 748,73	13 940,73	215 749,67	0,00	236 498,40	13 940,73
Résultat de clôture	6 808,00		215 749,67		-222 557,67	
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DE_2024_015

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Total cumulé	6 808,00	0,00	215 749,67	0,00	-222 557,67	0,00
Résultat définitif	6 808,00		215 749,67		-222 557,67	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte FINANCIER UNIQUE relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Résultats du vote :

Pour : 0

Contre : -1

Délibération ajournée

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits
à SALMIECH

Monsieur Robert BOS
Président de séance



Monsieur Simon FOURNIER
Secrétaire de séance